



**Année 2012/2013
DEMANDE D'INSCRIPTION
en classe de LYCEE**

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le / / Complet

RdV le : à

Admis Attente Refusé

Lycée Sainte Marie Bastide

Téléphone : 05 57 80 12 00
Télécopie : 05 57 80 12 02
contact@smb33.fr

ELEVE :

NOM ELEVE PRENOM M F

Né(e) le à Département

Coordonnées où seront expédiés les courriers :

NOM Prénom :

Adresse Ville CP

Tél. fixe : Tél. portable : Email :

DEMANDE D'INSCRIPTION EN CLASSE DE :

Redoublement : Non Oui

Langues vivantes, débutées en collège (2) :

Anglais Espagnol Allemand

SECONDE générale et technologique (2GT) Une fiche d'options complète est à télécharger sur notre site

PREMIERE

L ES S ST2S STMG

Une fiche d'options complète sera remise pour l'inscription définitive

TERMINALE

L ES S ST2S STG

Une fiche d'options complète sera remise pour l'inscription définitive

Frères ou soeurs scolarisés à Sainte Marie Bastide Non Oui

Autres demandes d'inscription à Sainte Marie Bastide

En plus de ce dossier, avez-vous fait une demande d'admission dans un autre lycée ?

Non Oui Si OUI, lequel? :

Scolarité effectuée

ANNEE	ETABLISSEMENT FREQUENTE	CLASSE (Précisez si classe spécifique)
2011-2012		
2010-2011		
2009-2010		
2008-2009		

Fait le / /

Signature :



PROCEDURE D'INSCRIPTION

En classe de LYCÉE

Calendrier d'examen des demandes d'inscription

Après réception du dossier de demande d'inscription **complet** au Lycée Sainte Marie Bastide, réponse sera donnée pour une Admission, un Entretien, une Attente, un Refus :

- à partir de **mi-janvier** pour les secondes
- à partir de **mars** pour les 1ères et terminales
- après les **résultats** du bac pour les redoublants de terminale

Conditions financières et régime

Tous les élèves sont externes, ils peuvent sortir à l'heure des repas
Tous les élèves disposent d'une carte permettant d'accéder à la restauration cafétaria-snack du lycée.
Le tarif général est consultable sur le site

Documents à nous fournir

Pièces à joindre **OBLIGATOIREMENT** avec le dossier de candidature :

- Dossier complété (**ATTENTION, cette demande n'est pas une admission**)
- Bulletins trimestriels** : photocopies des bulletins trimestriels de l'année scolaire 2011/2012 (en cours) et de l'année scolaire 2010/2011 ou des 2 dernières années de scolarité.

Dossier à retourner à :
Lycée Sainte Marie Bastide
45, rue de Dijon - CS 41195
33072 BORDEAUX Cedex

Inscription définitive

Dès l'admission vous recevrez un dossier d'inscription définitive à nous retourner dans le délai fixé.
Pour tout problème spécifique (financier, déménagement en cours d'année, ...) ne pas hésiter à nous contacter.

ATTENTION :

Pour tous les élèves, l'admission définitive sera effectuée sous réserve d'un **AVIS FAVORABLE** du conseil de classe du 3ème trimestre de l'établissement d'origine.

La direction

TARIF GENERAL
Année scolaire 2012/2013

	ECOLE		COLLEGE	LYCEE	BTS
	MATERNELLE	COURS PREPARATOIRE COURS ELEMENTAIRE COURS MOYEN	SIXIEME CINQUIEME QUATRIEME TROISIEME	SECONDE PREMIERE TERMINALE	1ERE ET 2ME ANNEE
CONTRIBUTIONS FAMILLES (par an)	546 €	556 €	774 €	898 €	1600 €

RESTAURATION <i>(par an et 4 repas par semaine)</i>	750€	820 €	835€	Formule SNACK : repas « à la carte » uniquement
Repas TRES EXCEPTIONNEL <i>(à l'unité)</i>	6.50€		7 €	

GARDERIE (par an) <i>07H30 à 08H00</i>	130 €		
GARDERIE <i>(par an)</i> <i>17H00 à 18H30</i>	190 €		
ETUDE DU SOIR <i>(par an)</i> <i>17H00 à 18H30</i>		207 €	207 €

GARDERIE EXCEPTIONNELLE <i>(à la soirée)</i>	3.00 € à partir de 17h00
--	---------------------------------

FRAIS DE DOSSIER ET DE CORRESPONDANCE :

Pour tous les nouveaux inscrits = **15,00€ non remboursable**

CONDITIONS FINANCIERES :

Règlements par mensualisation (préconisée), par trimestre, pour l'année.

Un acompte sera demandé lors de la confirmation d'inscription :

- Maternelle, primaire et lycée (2des, 1ères, Tles) : **60€**
- BTS : **160€**

REDUCTIONS :

a- **Réduction familles nombreuses :**

Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants dans l'établissement bénéficient d'une réduction sur la contribution famille et la demi-pension (jusqu'en 3^{ème}) de :

- 10 % pour le 2^{ème} enfant scolarisé dans l'établissement
- 15 % pour le 3^{ème} enfant scolarisé dans l'établissement
- 20 % pour le 4^{ème} enfant scolarisé dans l'établissement

b- **Réduction au regard de la situation économique des parents :**

Un fonds social (aides : publiques, de l'A.P.E.L, de l'établissement) existe au sein de l'établissement. Prendre contact avec la direction.